

Dossier de demande de classement

Meublés de Tourisme



Service Classement des Meublés de Tourisme

Vos contacts : Léa MASSA & Stéphanie DESMAREST

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL VENTOUX PROVENCE
374 Avenue Jean-Jaurès – 84200 CARPENTRAS
04 90 63 00 78 - hebergements@ventouxprovence.fr
Plus d'infos : www.ventouxprovence.fr



Attention, notre service est habilité à effectuer des visites de classement de Meublés de Tourisme uniquement sur les territoires

COVE et VENTOUX SUD.



Visite de contrôle...soyez prêt !

Le classement de votre meublé vous sera attribué après une **vérification de chacun des critères** demandés par la catégorie souhaitée. Votre location doit être présentée telle que vous la proposez à vos visiteurs.



Ne négligez pas **l'état général et la propreté du logement**. Toute dégradation (mur fissuré, peinture écaillée, traces de moisissures, présence de saletés, électroménagers graisseux, literie tachée/trouée/décolorée, mobilier cassé...) pourra entraîner un **REFUS** direct du classement.

Pour valider les critères, tous les équipements doivent être présents et en état de fonctionnement le jour de la visite de contrôle. Les critères qui ne pourront pas être vérifiés sur place ne seront pas validés et entraîneront la perte des points correspondants.

Quelques recommandations afin de préparer et vérifier votre hébergement en prévision de la visite de contrôle

- Le logement doit être **inoccupé**
- 2 salles de bains requises à partir de 7 personnes
- Toutes les pièces recevant du couchage doivent posséder une **occultation** complètement opaque

Equipements et aménagements

- Tous les **éclairages** sont en état de fonctionnement
- Les **ustensiles de ménage** sont disponibles à l'intérieur du logement et privatif
- Les cintres présents dans les penderies sont de bonne qualité, non dépareillés (4 par personnes minimum)
- La présence de table, chaises et canapé doivent correspondre à la **capacité maximale** du logement
- 2 **oreillers** par personnes à partir du 3* protégés par des alaises
- La **literie** doit être propre, en parfait état et protégée par des alaises
- La vaisselle est **non dépareillée**, en nombre suffisant (cf grille des critères)

Services, accessibilité et développement durable

- Cadeau de bienvenue – Apporter la preuve (mention brochure, site internet ou de location, photos, factures...)
- Les informations concernant l'**accessibilité** ou non du logement doivent être mentionnées sur un outil de communication ou réservation
- Les clients sont sensibilisés aux **gestes durables**
- Des mesures de **réduction de la consommation d'énergie** sont mises en place (ampoules basse consommation, appareils économes, régulateurs de chauffage, équipement solaire)
- Des mesures de **réduction de la consommation d'eau** sont mises en place (chasse double flux, réducteur de débit, pommeau de douche, récupérateur d'eau de pluie...)



N'hésitez pas à mettre à disposition de l'inspecteur tous documents utiles pouvant prouver le respect des critères (mode d'emploi ou facture pour les appareils à économie d'énergie, isolation du logement, contrat de location mentionnant les services proposés...)

Identification du propriétaire

Nom/ prénom/raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Coordonnées du mandataire (si propriétaire non présent le jour de la visite)

Nom/ prénom/raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

*Demande et autorise, la visite de contrôle de mon meublé, en vue de l'obtention du classement en meublé de tourisme.
Cette visite sera effectuée par l'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence, via un inspecteur de contrôle agréé.*

Je joins à mon dossier de demande :

Le récépissé de déclaration en mairie - [CERFA n°14004*4](#)

Un chèque d'un montant de €.

	VENTOUX PROVENCE	VENTOUX SUD
1 à 2 chambres	160€ TTC	170€ TTC
3 à 5 chambres	180€ TTC	190€ TTC
6 chambres et +	220€ TTC	230€ TTC

10% de remise par meublé supplémentaire, appliquée sur la visite la moins chère, effectuée le même jour, dans la même commune.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- ❖ Des conditions générales de vente d'une visite de classement de meublé de tourisme et les accepte
- ❖ Des dispositions de l'arrêté du 24 novembre 2021 modifiant celui du 2 août 2010 fixant les normes et la procédure de classement
- ❖ De la grille de classement
- ❖ De la fiche de réclamation
- ❖ Que certaines informations mentionnées sur le dossier peuvent être portées à la connaissance de l'organisme départemental pour l'officialisation du classement

Dates (ou périodes) de visite souhaitée :

.....
.....

Une proposition vous sera communiquée en fonction des disponibilités de l'organisme de classement

L'intégralité des documents à fournir sont **à transmettre exclusivement par courrier** à l'adresse suivante :
Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence, service Classement, 374 avenue Jean Jaurès, 84 200 CARPENTRAS

Fait à :

Signature du propriétaire :

Le / /

ETAT DESCRIPTIF ET CONDITIONS DE LOCATION DU MEUBLE DE TOURISME

DOCUMENT A NOUS RENVoyer

Remplir 1 fiche par logement à classer

Nom du meublé :

Site internet du meublé (si existant) :

Plateforme (s) de commercialisation de l'hébergements.....

Le meublé est-il accessible aux **personnes handicapées** à mobilité réduite : oui non

1° Agencement des pièces : (plan à joindre éventuellement au dossier)

Superficie du meublé (hors salle d'eau et toilette)	En m ²	Nombre et dimensions des lits (Sommiers métalliques interdits, 140x190cm de 1 à 3*, 160x200cm de 4 à 5*)
Entrée		
Séjour		Canapé convertible (dimensions) : X cm
Cuisine		
Chambre 1	 lits(s) X cm / lits(s) X cm / lits(s) X cm
Chambre 2	 lits(s) X cm / lits(s) X cm / lits(s) X cm
Chambre 3	 lits(s) X cm / lits(s) X cm / lits(s) X cm
Chambre 4	 lits(s) X cm / lits(s) X cm / lits(s) X cm
Chambre 5	 lits(s) X cm / lits(s) X cm / lits(s) X cm
Chambre 6	 lits(s) X cm / lits(s) X cm / lits(s) X cm
Chambre 7	 lits(s) X cm / lits(s) X cm / lits(s) X cm
Chambre 8	 lits(s) X cm / lits(s) X cm / lits(s) X cm
Salle de bain et WC		
Couloirs et autres dégagements		
Autres superficies		
TOTAL		

2° Equipements :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Téléphone dans le meublé
<input type="checkbox"/> WIFI
<input type="checkbox"/> Connection internet filaire
<input type="checkbox"/> Télévision avec télécommande
<input type="checkbox"/> Accès à des chaînes en + de la TNT
<input type="checkbox"/> Radio
<input type="checkbox"/> Enceinte connectés
<input type="checkbox"/> Système lecture vidéo | <input type="checkbox"/> Double vitrage
<input type="checkbox"/> Climatisation (minimum 2 équipements)
<input type="checkbox"/> Lave-linge électrique
<input type="checkbox"/> Sèche-linge électrique
<input type="checkbox"/> Etendage à linge intérieur
<input type="checkbox"/> Aspirateur
<input type="checkbox"/> Fer et table à repasser
<input type="checkbox"/> Sèche-cheveux électrique (2 appareils dès 7 personnes) |
|---|---|

3° Equipements sanitaires :

Equipements <i>(Rideau de douche possible de 1 à 2*, pare-douche nécessaire de 3 à 5* sauf équipements spéciaux)</i>	Première salle d'eau	Deuxième salle d'eau <i>(dès 7 pers)</i>	Troisième salle d'eau
Nombre de salle d'eau :			
Douche	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Baignoire équipée de douche	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Nombre de WC intérieur(s) au meublé *(avec cuvette, abattant, chasse d'eau, dérouleur et poubelle)* :

4° Agencement de la cuisine :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Table de cuisson (nb de foyers :.....) | <input type="checkbox"/> Bouilloire |
| <input type="checkbox"/> Four | <input type="checkbox"/> Grille-pain |
| <input type="checkbox"/> Four à micro-onde | <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle |
| <input type="checkbox"/> Hotte aspirante et/ou <input type="checkbox"/> VMC | <input type="checkbox"/> Réfrigérateur avec compartiment conservation |
| <input type="checkbox"/> Autocuiseur, robot cuisine multifonction | <input type="checkbox"/> Congélateur (ou compartiment) |
| <input type="checkbox"/> Cafetière | <input type="checkbox"/> Poubelle fermée |
| <input type="checkbox"/> Machine à espresso | |

5° Equipements extérieurs :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Emplacement de parking à proximité | <input type="checkbox"/> Piscine |
| <input type="checkbox"/> Emplacement de parking privatif | <input type="checkbox"/> Rangement(s) pour équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Garage ou abri couvert | <input type="checkbox"/> Equipements de loisirs, détente ou sport |
| <input type="checkbox"/> Balcon, loggia ou véranda (surface :.....m ²) | 1 - |
| <input type="checkbox"/> Terrasse, ou jardin privé (surface :.....m ²) | 2 - |
| <input type="checkbox"/> Jardin privatif (minimum 50 M ²) | 3 - |

6° Services :

- Informations locales et touristiques (au moins 5 brochures dont 3 disponibles en langue étrangère)
- Livret d'accueil (avec n° d'urgence, contacts gestionnaires, fonctionnement de la location, bilingue à partir du 3*)
- Matériel bébé (chaise haute + lit)
- 2 adaptateurs électriques
- Animaux admis
- Borne de recharge pour véhicule électrique

7° Accessibilité et développement durable :

- Existence d'un système de tri dédié au logement et affichage des règles de tri
- Composteur
- 2 Produits d'entretien respectueux de l'environnement

Fait le / /

Signature :

A

« Le loueur de meublés ou son mandataire est tenu de communiquer sur demande à tout candidat locataire un état descriptif conforme ou comportant toutes les informations prévues à l'annexe IV »

Document officiel de l'Arrêté du 2 août 2010



Je soussigné(e), déclare mandater le service classement de l'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence - 374 Avenue Jean Jaurès – 84 200 CARPENTRAS, en vue du classement d'un meublé de tourisme.

Sont considérées comme informations confidentielles toutes les informations transmises à l'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence, de quelque manière que ce soit et par quelque moyen que ce soit, à l'exception de celles connues du public, sans violation des présentes.

L'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence reconnaît que ces informations lui sont communiquées à sa demande, et s'engage à ne les utiliser que dans le seul but d'élaborer un dossier de classement de meublé de tourisme.

L'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence reconnaît que ces informations présentent un caractère confidentiel et s'engage en conséquence :

- A en conserver le caractère confidentiel, à ne pas les divulguer ou laisser divulguer à des tiers, de quelque manière que ce soit, et à prendre toutes précautions et mesures à cet effet,
- A ne pas utiliser les informations d'une manière préjudiciable aux intérêts de la personne, en particulier en ce qui concerne les informations personnelles dont il aurait pu prendre connaissance dans ce contexte.
- A ne communiquer les informations que dans le cadre d'une éventuelle offre de communication et promotion de la structure avec l'accord explicite du propriétaire.
- Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le propriétaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent.
- A porter à votre connaissance le présent engagement et à vous faire signer une copie.
- A ne pas communiquer à des tiers, même partiellement, des renseignements dont il a pris connaissance au cours de l'exécution de la présente prestation. Toutes les personnes, prestataires de services ou salariés, impliquées dans le processus de contrôle du ou des meublés de tourisme du propriétaire, sont tenues par un engagement de confidentialité professionnelle.

Le propriétaire s'engage à accepter la cession des données recueillies lors de la visite de contrôle à Vaucluse Provence Attractivité et Atout France, organismes ayant une compétence légale concernant le classement des hébergements touristiques, et la communauté de communes sur laquelle est situé le logement

L'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence ne s'engage aucunement quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude des informations qui lui seront transmises, qu'il appartient au mandataire de vérifier.

Les obligations et engagements décrits aux termes des présentes porteront sur une durée de 5 ans (durée du classement), sauf stipulation contraire, à compter de la signature des présentes. Les présentes sont soumises aux règles de droit français. Tout litige portant sur la teneur et l'exécution des présentes sera de la compétence de la juridiction compétente.

Fait à : Le :

Pour L'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux Provence
Mme Desmarest – Référént du service classement



Le propriétaire :
Nom Prénom, précédé de la mention
« Lu et approuvé »